



OSER ENR
Auvergne-Rhône-Alpes

7 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET EOLIEN DE SOULLY D'AIR :

UN PARTENARIAT INEDIT ASSOCIANT LES TERRITOIRES A 50% DANS LE PROJET

Ce jeudi 7 octobre, CNR, la commune de Saint-Trivier-de-Courtes, Grand Bourg Agglomération, les fonds régionaux citoyens et collectivités OSER et EnRciT ont signé les pactes et statuts de la société PARCEOLIEN DE SOULLY D'AIR pour le développement, la construction et l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Saint-Trivier-de-Courtes dans l'Ain. Ce partenariat inédit traduit la volonté des acteurs de ce territoire d'être associés à la gouvernance et au développement des projets d'ENR dès leur conception. Actuellement à l'étude, le parc de Souilly d'Air pourrait entrer en phase de construction en 2024, en y associant les citoyens.

Le projet Souilly d'Air, un partenariat inédit associant les territoires

Depuis 2017, CNR développe un projet éolien à Saint-Trivier-de-Courtes dans l'Ain, pour lequel elle a imaginé un modèle innovant de coopération forte avec les territoires.

Aujourd'hui, un parc de 4 éoliennes se dessine progressivement et son portage territorial se concrétise après plusieurs années de réflexions, d'études et d'échanges avec les différents acteurs : élus, propriétaires fonciers, exploitants agricoles, habitants et associations.

CNR, dont le modèle historique s'appuie sur un équilibre public/privé, développe ses projets d'énergie renouvelable en y associant collectivités et citoyens. Pour ce projet, elle a souhaité aller plus loin encore dans l'association avec un partage du projet à 50% avec les acteurs locaux, et avec également pour les citoyens, la possibilité d'y prendre part.

Le 7 octobre, la commune de Saint-Trivier-de-Courtes, Grand Bourg Agglomération et les fonds régionaux citoyens et collectivités OSER et EnRciT se sont associés à CNR dans une société dédiée au projet : **Parc éolien de Souilly d'Air**.

Répartition du capital de la société Parc éolien de Souilly d'Air

- Partenaire industriel à 50% : CNR
- Partenaires territoriaux (en phase développement) :
 - Commune de Saint-Trivier-de-Courtes (4%),
 - Grand Bourg Agglomération (15%),
 - Fonds OSER (10%),
 - EnRciT (21%)

Ce partenariat, dès la phase de développement du projet, permet aux territoires d'une part d'avoir un poids décisionnel très fort dans le projet, et d'autre part, de participer à la création de valeur du projet et de bénéficier de ses retombées économiques directes et indirectes futures.

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud : b.ailloud@cnr.tm.fr – tel : 04 72 00 67 21/06 07 27 46 07 -

Grand Bourg Agglomération : Séverine Fèvre : severine.fevre@grandbourg.fr – tel : 04 69 41 01 87

Le parc éolien de Souilly d’Air, 12 000 tonnes de CO2 évitées par an

Le projet actuellement en phase de développement porte sur une implantation prévisionnelle de 4 éoliennes :

- Implantation sur la Commune de St-Trivier-de-Courtes au nord-ouest de Bourg en Bresse, lieu-dit Rippe de Souilly. Ce site a été identifié comme propice à l’implantation d’éoliennes avec un bon potentiel de vent, un raccordement à proximité, et l’absence de contraintes (aéronautiques civile et militaires, biodiversité, distance aux habitations). Les études menées ont permis de confirmer ce potentiel.
- Taille des éoliennes envisagées :
 - 150m maximum en bout de pale,
 - 120m maximum de diamètre,
- Une puissance installée de 8 à 10 MW,
- Une production estimée annuelle de 14 à 16 GWh,
 - soit l’équivalent de la consommation d’environ 6000 habitants,
 - et 5 fois le nombre d’habitants de St-Trivier-de-Courtes

Dans cette configuration, **le parc éolien permettrait d’éviter chaque année l’émission de 12 000 t de CO2**

Les grandes étapes du projet

- 2017 : initiation du projet par CNR
- 2018 : foncier et études préalables,
- 2019/2020 : études de développement,
- 2021 : choix des variantes d’implantations et finalisation des études
- fin 2021 / début 2022 : dépôt de la demande d’Autorisation Environnementale
- Obtention de l’autorisations prévue pour fin 2022 / début 2023
- Construction prévue pour 2024/2025



Photomontage réalisé depuis le hameau du petit colombier – implantation prévisionnelle de 4 éoliennes – 150m en bout de pale

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud : b.ailloud@cnr.tm.fr – tel : 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 -

Grand Bourg Agglomération : Séverine Fèvre : severine.fevre@grandbourg.fr – tel : 04 69 41 01 87

Un projet concerté et partagé avec les citoyens du territoire

Sur tous ses projets, CNR développe une démarche d'échanges et de dialogue avec les différents acteurs du territoire. Ainsi, sur Souilly d'air, concertation et information rythment le développement du projet depuis ses débuts : réunions d'informations avec le soutien de l'ALEC 01, bulletin d'information, visites de parcs éoliens, permanences, site internet dédié au projet (<https://souillydair.eoliencnr.fr/>), organisation d'une concertation préalable volontaire, qui s'est déroulée durant tout le mois de juillet 2021, et mise en place d'un groupe de travail.

Ce groupe de travail rassemble les différentes parties prenantes du projet : des collectivités (Commune de Saint-Trivier-de-Courtes et communes limitrophes au projet, Grand Bourg Agglomération), des associations locales (chasse, patrimoine, environnement), des agriculteurs, des acteurs de l'énergie (BEC, Fonds OSER, ALEC 01), et des riverains.

Les échanges avec le groupe de travail vont se poursuivre et des actions pédagogiques sont à venir.

Afin de permettre aux citoyens d'investir dans le projet et de partager les revenus issus de l'exploitation du parc, il est prévu à la phase de construction une revente des parts d'EnRciT aux citoyens par l'intermédiaire de structures citoyennes. L'association BEC (Bresse Energie Citoyenne) est le relai local identifié qui pourrait porter cet investissement citoyen.

La participation citoyenne pourrait ainsi s'élever au démarrage de la construction du parc à 29% du capital de la société.

A PROPOS

CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1er producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de presque 4 000 MW. Elle transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) et son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE

Pleinement engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique, CNR a l'ambition d'atteindre en France en 2030 une puissance installée de 7000 MW en énergies renouvelables, en développant un mix énergétique équilibré et complémentaire sur les 3 énergies eau, soleil et vent.

Commune de St-Trivier-de-Courtes

Commune rurale de 1100 habitants, ex chef-lieu de canton en plein cœur de La Bresse, village fleuri, labellisé première fleur, la commune est un Pôle Equipé, situé au carrefour de deux régions, Auvergne-Rhône Alpes et Bourgogne-Franche-Comté.

Grand Bourg Agglomération

Intercommunalité née en janvier 2017, Grand Bourg Agglomération couvre le périmètre du bassin de vie de Bourg-en-Bresse. Elle réunit 74 communes et 135 000 habitants. Son échelle pertinente lui permet de développer les services à la population et de mettre en place des

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud : b.ailloud@cnr.tm.fr – tel : 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 -

Grand Bourg Agglomération : Séverine Fèvre : severine.fevre@grandbourg.fr – tel : 04 69 41 01 87

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

projets structurants. La transition écologique est un des piliers de la politique communautaire. Elle se trouve notamment illustrée dans les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique des logements, dans le développement des mobilités douces et des énergies renouvelables.

Grand Bourg Agglomération est un Territoire à Energie Positive (TEPOS) qui vise l'autosuffisance énergétique à horizon 2050 et le doublement de sa production d'énergie renouvelable, actuellement de 380GWh/an, d'ici à 2030. Ce partenariat exemplaire avec la CNR, qui permet la mobilisation du potentiel éolien du territoire et à GBA d'intervenir comme co-investisseur, s'inscrit pleinement dans cette stratégie.

EnRciT

EnRciT est un dispositif d'investissement destiné à intervenir au côté des acteurs territoriaux (collectivités et citoyens) pour sécuriser le financement du développement de projets citoyens d'énergie renouvelable. Créé en 2018 en partenariat avec l'ADEME par la Banque des Territoires, l'Ircantec et le Crédit Coopératif, EnRciT est doté d'un budget de 10 millions d'euros et géré par Énergie Partagée. EnRciT intervient en fonds propres, avec prise de participation minoritaire. Une fois la construction achevée, EnRciT cède ses parts en priorité au profit des acteurs du territoire."

<https://enrcit.fr/>

CONTACT Presse : marc.mossalgue@energie-partagee.org - 06 95 74 07 84

Fonds OSER

Le fonds d'investissement OSER ENR est destiné à soutenir le développement des énergies renouvelables en région Auvergne Rhône-Alpes. Le fonds OSER ENR peut être sollicité pour toutes les filières : solaire, méthanisation, éolien, hydroélectricité, biomasse, géothermie.

OSER ENR repose sur un partenariat public/privé entre le Conseil Régional, la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) et 10 autres acteurs privés du territoire.

Les missions de OSER ENR sont variées et complémentaires :

Contribuer au financement des énergies renouvelables en Auvergne Rhône Alpes

Accompagner les collectivités et les acteurs privés dans les projets de territoire

Apporter une expertise sectorielle, et intervenir en tiers de confiance entre collectivités et acteurs privés

Le fonds OSER intervient majoritairement en phase de construction (investissement en « prêt à construire »), mais également ponctuellement en phase de développement de projet (études amont)

<https://enr-oser.fr/>

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud : b.ailloud@cnr.tm.fr – tel : 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 -

Grand Bourg Agglomération : Séverine Fèvre : severine.fevre@grandbourg.fr – tel : 04 69 41 01 87